

Paris, le 6 juin 2007

## Transports en Ile de France : une politique tarifaire pour tous

### Conseil du STIF du 6 juin 2006

Le Conseil du STIF, réuni le mercredi 6 juin 2007 sous la Présidence de **Jean-Paul Huchon** a voté plusieurs mesures tarifaires qui seront en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2007, dont les principales sont la possibilité d'effectuer la correspondance entre bus et tramway et une baisse des prix de la carte orange pour les franciliens des zones 7 et 8.

### Le Ticket t+ :

Voté par le Conseil régional en janvier dernier, le Ticket t+ remplacera l'actuel Ticket t de couleur mauve à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

En plus de ses fonctions actuelles, le Ticket t+ permettra à l'utilisateur de prendre plusieurs bus et tramway en correspondance pendant une durée d'une heure trente. Le service rendu par le Ticket t+ est donc plus important que celui offert par le simple ticket t, pour un coût seulement supérieur de 1,8%. Ce nouveau ticket est très attendu par la population francilienne tant les modes de transports ont évolué.

Selon les estimations du STIF, environ 400 000 voyageurs tous les mois utiliseront la correspondance bus/bus avec un seul ticket là où auparavant il était demandé de composer un ticket à l'entrée de chaque bus. Le coût de cette mesure est estimé à 21 millions d'euros par an.

Le Ticket t+ est blanc avec le logo du STIF en impression au recto et au verso.

La mise en place progressive de ce nouveau ticket devrait s'échelonner sur plusieurs mois. Pendant cette période l'ancien billet de couleur mauve cohabitera avec le nouveau et permettra également la correspondance bus/bus ou bus/tram.

### Mode d'emploi du Ticket t+

- Le Ticket t+ permet la correspondance entre bus et tramway pendant une durée d'1h30 comptée entre la première et dernière validation.
- Il est à noter que la correspondance s'entend entre deux lignes différentes de bus.
- La tarification des bus Noctilien est inchangée. Ticket t+ ne permet pas la correspondance sur ce réseau.

### **Une utilisation plus simple sur les grands parcours**

La mise en place du Ticket t+ s'accompagne d'une simplification de la tarification sur la plupart des 1200 lignes de bus desservant l'Ile-de-France. Il sera désormais possible de voyager sur ces lignes avec un seul Ticket t+, là où auparavant il était demandé de composer plusieurs tickets pour les longs parcours.

Le Ticket t+ s'appliquera au T4, tram/train qui assure la liaison Aulnay-sous-Bois/Bondy dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2008.

## **Réduction tarifaire : fusion des zones 6-7-8**

Le Conseil a voté la suppression des zones tarifaires 7 et 8 et la mise en place d'une tarification unique des zones 6, 7 et 8 sur la base des tarifs de la zone 6 à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

Les zones à 129€ ou 142€ pour une Carte Orange mensuelle n'existeront plus, le maximum sera de 118,50€ pour 6 zones. Soit une baisse de 18,5% pour ceux qui utilisaient une carte orange 8 zones et de 10% pour une carte 7 zones.

Cette mesure, dont le coût est estimé à 5 millions d'euros par an, est entièrement financée par un effort supplémentaire des collectivités locales membres du STIF, la Région Ile-de-France et les 8 départements.

Le Conseil du STIF marque ainsi sa volonté de rendre plus accessible les transports en commun aux habitants de la Grande Couronne. Géographiquement, la région d'Ile de France est désormais découpée en 6 zones dont le centre (Zone 1) correspond à Paris. Ce sont 386 000 franciliens habitant les zones 7 et 8 qui vont pouvoir bénéficier de cette baisse tarifaire.

Le Conseil a également délibéré sur la conduite d'une expérimentation dont le but est l'étude de situations complexes liées au zonage de la trification.

## **De nouveaux tarifs indexés sur l'inflation**

Comme s'y était engagé Jean-Paul Huchon en mars 2006, la hausse des tarifs n'excède pas l'inflation, soit cette année + 1,8%.

**Le Ticket t+** : plus performant que le Ticket t, il permet désormais la correspondance bus/bus ou bus/tram. Le prix du carnet de 10 Tickets t+ passera de 10,90€ à 11,10€, soit une augmentation de 1,8%. Le prix du Ticket t+ vendu à l'unité n'avait pas été augmenté depuis trois ans.

Ticket t+ n'est pas vendu à bord des bus. Il sera proposé un ticket de dépannage nommé **Ticket à bord**. Vendu 1,50€ à l'unité dans les bus uniquement, il est valable pour un trajet et ne permet pas la correspondance avec un autre bus.

**Le billet Origine/Destination** : billet valable sur les parcours ferrés RER, RATP, SNCF, Transilien SNCF permettant la correspondance avec le métro. Ce billet augmente en moyenne de 1,8%.

**Les forfaits hebdomadaires et mensuels Carte Orange et Forfait Intégrale** : la hausse moyenne de l'ensemble de ces forfaits est de 1,8%. Cependant, l'effet combiné de cette hausse et de la fusion des zones 6 à 8 conduit en réalité à une hausse moyenne limitée à 1,5%.

Le forfait Mobilis, coupon magnétique valable un jour sur les réseaux Optile, RATP, SNCF augmente également de 1,8%.

**Le Ticket jeunes week-end** : est un forfait journalier réservé aux jeunes de moins de 26 ans, utilisable un samedi, un dimanche ou un jour férié. Le prix de ce ticket ne change pas pour les zones 1-3 et 1-5. La suppression des zones 7 et 8 induit une réduction de ce forfait pour les zones 1-6 et 3-6 en passant pour le premier à 8€ et le second à 4€.

**Forfaits touristiques Paris visite** : l'augmentation des tarifs Paris visite intervient chaque année à la fin de la saison touristique, le 1<sup>er</sup> novembre. Le coupon journalier, 6 zones, augmente de 0,95€ et passe à 18€. La hausse moyenne de ce titre est de 1,8%.

## **Prolongement de la ligne 14 :**

Cette opération, inscrite au Contrat de Plan Etat Région, consiste à prolonger la ligne de métro 14 Saint-Lazare – Bibliothèque François Mitterrand jusqu'à la station Olympiades dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement.

Le Conseil du STIF a voté les crédits nécessaires à la mise en œuvre de cette nouvelle desserte.

Le prolongement de l'exploitation à Olympiades s'effectuera sur la base de 450 allers-retours pour un jour de plein trafic et sera renforcé par l'utilisation d'une rame supplémentaire pour les heures de pointe, soit 18 rames contre 17 actuellement. L'intervalle entre chaque rame passera à 105 secondes contre 102 actuellement.

La ligne 14 connaît une augmentation régulière de sa fréquentation que l'offre actuelle permet de gérer de façon satisfaisante. Cependant pour anticiper une surcharge à l'heure de l'hyperpointe du matin, entre 8 heures et 8 heures 30, entre Gare de Lyon et Châtelet, uniquement en direction de Saint Lazare, le STIF et la RATP prévoient un renforcement de la desserte à l'échéance 2008. Deux scénarios sont à l'étude qui devraient permettre de traiter cette surcharge ponctuelle: l'un repose sur l'augmentation de la vitesse sur certaines sections de la ligne, l'autre, sur la mise en service d'une rame supplémentaire.

Le coût supplémentaire pour l'exploitation de la ligne jusqu'à Olympiades est de 2,252 M€.

*Pour information :*

*Le parcours de la ligne 14 passera à une longueur totale de 9,2km, le prolongement jusqu'à Olympiades étant de 1,588 km.*

*L'amplitude de la ligne reste identique à celle de la ligne actuelle avec le premier départ à 5h30 et le dernier à 1h03. Le samedi et les veilles de fêtes, l'amplitude est rallongée d'une heure en fin de soirée.*

## **Mantes en Yvelines, le Bassin Chellois et Rosny-sous-bois renforcent leurs transports de proximité**

Le Conseil a voté la délégation de compétence à la Communauté d'Agglomération de Mantès en Yvelines et au Syndicat Intercommunal des Transports de Bassin Chellois pour la mise en place d'un service de transport à la demande. Une délégation de compétence a également été accordée à la commune de Rosny-sous-Bois pour l'exploitation d'une navette locale.

Ces décisions illustrent une mesure votée par le Conseil du 14 février dernier autorisant les collectivités qui le souhaitent à développer des transports spécifiques adaptés aux contextes locaux, notamment en termes de services réguliers locaux et de transport à la demande.

## **Parc relais**

Le STIF a engagé un programme de financement pour la création de deux Parcs Relais l'un en Seine et Marne dans le 77 à Montevrain, Val d'Europe RER A, l'autre en Essonne à Saint-Michel-sur-Orge.

Ces investissements illustrent la volonté du STIF de rendre plus facile l'accès des transports publics aux franciliens.

Parc relais du Val d'Europe : la réalisation de cet ouvrage achève le programme de développement de l'offre de stationnement autour du pôle Val d'Europe Serris et concerne la ligne A du RER.

Très attendu, eu égard à l'importance du trafic généré par la station, le Parc Val d'Europe soulagera les autres parcs de stationnement qui sont saturés.

Le Parc Relais offrira 645 places au tarif mensuel de 36€ par mois.

Les travaux seront engagés au 3<sup>ème</sup> trimestre 2007 pour une mise en service du parc au 3<sup>ème</sup> trimestre 2008.

Le coût total du projet s'élève à 6 881 830€HT, la participation du STIF est de 50% du montant subventionnable soit 3 225 000€HT.

Parc relais de Saint-Michel-sur-Orge : Il s'agit de la réhabilitation d'un parc existant permettant dans sa nouvelle configuration d'offrir 197 places. Il est situé sur la ligne C du RER. Le début des travaux est prévu pour juin 2008 pour une mise en service en septembre 2008. La participation du STIF s'élève à 305 350€HT.

## **Mise en accessibilité aux personnes handicapées de la gare RER B d'Aulnay-sous-Bois.**

Le Conseil a voté une subvention pour garantir l'accessibilité aux personnes handicapées de la gare du RER B à Aulnay-sous-Bois.

Ce projet d'importance permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder du bâtiment voyageurs à tous les quais mais également à la correspondance entre le RER B et le tram-train.

Une subvention de 1 511 000€ est attribuée au bénéfice de la SNCF et de 10 675 000€ au bénéfice de RFF. Le coût élevé de la mesure s'explique par les contraintes liées à la réalisation des travaux tout en maintenant l'activité de la gare.

**Contact Presse**

STIF - Geneviève Richard – 01 47 53 28 42